

Envoyé en préfecture le 30/06/2022

Reçu en préfecture le 30/06/2022

Affiché le

01 JUIL 2022
ID : 074-247400112-20220628-D_2022_69-DE

2022-69 ADMINISTRATION GENERALE/ DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCPC AU SEIN DE LA SPL AGENCE ECOMOBILITE

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 JUIN 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 juin 2022, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER *procuration*, M. Jérôme JONFAL, M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Daniel BOUCHET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET *procuration*

Commune de Menthonnex en Bornes

Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : M. Jérôme JONFAL

Date d'affichage : 01 JUIL. 2022

OBJET : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCPC AU SEIN DE LA SPL AGENCE ECOMOBILITE

Envoyé en préfecture le 30/06/2022

Reçu en préfecture le 30/06/2022

Affiché le 01 JUL. 2022

ID : 074-247400112-20220628-D_2022_69-DE

2022-69 ADMINISTRATION GENERALE/ DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCPC AU SEIN DE LA SPL AGENCE ECOMOBILITE

DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCPC AU SEIN DE LA SPL AGENCE ECOMOBILITE

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2022-06 en date du 25 janvier 2022 ;

Vu les statuts de la Société Publique Locale Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc ;

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles lors du Conseil Communautaire du 25 janvier 2022 par délibération n°2022-06, a approuvé son entrée au capital social de la SPL Ecomobilité Savoie Mont-Blanc, puis le 22 février 2022 la convention relative aux actions de mobilité durable assurée par la SPL Ecomobilité Savoie Mont-Blanc.

Les statuts de la SPL prévoient que la CCPC soit représentée par son Président ou son représentant dans les différentes instances.

De fait, il est proposé au Conseil Communautaire de désigner un représentant de la collectivité et un suppléant.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **DECIDE** de désigner Mme Charlotte BOETTNER pour représenter la CCPC au sein de la SPL EcoMobilite et M. Philippe CLERJON en tant que suppléant

Acte certifié exécutoire le
Le Président
Xavier BRAND

